



PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE L'ATHÉNÉE ROYAL ANDRÉE THOMAS

La communauté éducative veut créer un champ d'action pour le développement personnel de chacun.

La communauté éducative souhaite que ses élèves deviennent des citoyens :

- libres et responsables,
- formés à l'esprit critique,
- solidaires et tolérants,
- respectueux d'eux-mêmes et des autres,
- préparés aux réalités actuelles et futures.

Elle se fixe également des objectifs qui visent à :

- amener nos élèves à poursuivre des études supérieures ;
- donner une qualification qui permet à ceux qui le souhaitent de s'intégrer dans le monde du travail ;
- stimuler la rigueur et la persévérance des élèves dans l'effort ;
- ouvrir l'école à d'autres horizons culturels, intellectuels et socio-économiques.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons défini un **cadre éducatif** et un **cadre pédagogique** adaptés.

Le cadre éducatif

Un règlement d'ordre intérieur, inspiré du modèle de la pédagogie de contrat, définit les droits et les obligations de tous et constitue un « code de vie en commun » qui développe le sens des responsabilités et garantit la liberté de chacun.

C'est dans cet esprit que la communauté éducative fonctionne en équipe et en coordination.

1. Elle travaille en collaboration étroite avec le centre psycho-médico-social.
2. Elle organise des rencontres régulières avec les parents, partenaires privilégiés, et les informe de l'attitude face au travail et du comportement de leurs enfants.
3. Elle organise des conseils de classe centrés sur la progression de la scolarité : l'élève est au centre des discussions qui réunissent la direction, les agents du C.P.M.S., les professeurs et les éducateurs autour de la recherche de la solution la meilleure pour son avenir scolaire.
4. Elle organise un Conseil des Délégués des Elèves au sein duquel ces derniers, par la voix de leurs délégués élus, peuvent communiquer demandes, doléances, suggestions et participer au fonctionnement de l'école.
5. Elle collabore aux travaux du Conseil de participation qui réunit la direction, les professeurs, le personnel administratif et ouvrier, des représentants des parents d'élèves, des élèves et des représentants cooptés de l'environnement socio-culturel.

La communauté éducative est attentive et encourage

le développement de la personnalité de chaque élève

Afin d'optimiser la communication avec l'élève, il faut porter un intérêt particulier :

1. à son cadre familial et social, ainsi qu'à l'enseignement primaire dont il est issu. Pour connaître le passé scolaire de l'élève, nous sommes à l'écoute des parents et développons les échanges avec les écoles primaires ;
2. à la personnalité de l'élève, en collaboration avec le C.P.M.S. et grâce à l'écoute attentive des éducateurs et des professeurs.

l'éducation à la santé et à l'hygiène

Une cellule spécifique est créée dans l'établissement dont le but est de favoriser les conditions d'hygiène de manière à maintenir un cadre de vie adéquat qui valorise l'épanouissement de l'ensemble de la communauté scolaire. Les membres de cette cellule constituée d'enseignants, d'éducateurs et des membres des personnels paramédical et technique, s'attachent à :

1. repérer les éventuels problèmes liés à la santé et à l'hygiène et en rechercher les solutions en collaboration avec les élèves par l'intermédiaire de leurs délégués et des membres des personnels enseignant, technique et d'entretien ;
2. réaliser des campagnes d'information et de sensibilisation à l'hygiène de vie en général par l'intermédiaire de débats, d'affichage, d'expositions didactiques, etc. : ces campagnes sont organisées autant par les enseignants et les élèves que par des professionnels en matière de santé, dans le but de favoriser la réflexion ;
3. permettre un suivi de ces activités en mettant à la disposition des élèves toute la documentation liée aux différents problèmes traités (contraception, sommeil, alimentation, hygiène corporelle, etc.).

l'éducation à la citoyenneté

La communauté éducative encourage le dialogue et la concertation dans le respect du statut et des droits et obligations de chacun et prépare le jeune à être respectueux du bien commun et du bien d'autrui.

1. Deux délégués, une fille et un garçon, élus démocratiquement, sont les porte-parole de l'ensemble des élèves d'une classe. Ils participent aux travaux du Conseil des Délégués des Elèves (CDEA) dont l'action est fondée sur une charte qui définit ses droits et ses devoirs.
2. Ces travaux sont préparés, chaque semaine, par degré d'études avec l'aide du coordonnateur.
3. Les délégués élisent un bureau constitué d'un élève représentant chaque année d'études. Il assure le suivi des initiatives.
4. Les élèves du bureau sont membres effectifs du Conseil de participation qui se réunit au moins deux fois par an.
5. Chaque année, une journée est consacrée à la citoyenneté.
6. Un local est mis à la disposition des élèves de 5^{ème} et de 6^{ème} années : afin de les responsabiliser, ceux-ci exercent la gestion matérielle de ce local.

La communauté éducative aide l'élève à devenir une personne capable :

1. d'observer, d'analyser, d'enrichir ses compétences et ses connaissances ;
2. d'imaginer et de créer ;
3. de prendre des initiatives ;
4. de progresser ;
5. de s'intégrer dans un groupe, une équipe ;
6. de s'exprimer, de communiquer.

C'est aussi le préparer à vivre **dans une société multiculturelle et pluriphilosophique**, ce qui pourrait permettre aux uns et aux autres de s'ouvrir au monde par l'écoute et la tolérance.

Ainsi, l'équipe éducative travaille-t-elle souvent en collaboration sur des thèmes communs, comme la charte des enseignants de cours philosophiques le prévoit : les droits de l'Homme et le respect de l'environnement par exemple .

Notre école, reconnue « école sans racisme », est également associée à l'Unesco.

Nous encourageons tous les échanges et voyages qui favorisent cette ouverture sur le monde et la confrontation de nos élèves avec les réalités sociétales.

C'est encore de préparer le jeune à **devenir un acteur libre** dans la société, en développant son esprit critique et son sens de la responsabilité, dans la classe mais aussi intra- et extra-muros, en investissant avec lui dans des projets d'intérêt humaniste et culturel en développant l'esprit d'équipe et le goût de la collaboration, à travers le sport notamment (participation à divers championnats scolaires).

Le cadre pédagogique

L'Athénée royal « Andrée Thomas » propose un **enseignement général** offrant différentes options (latin, sciences, sciences économiques, sciences sociales) et un **enseignement technique de qualification** (techniques sciences et gestion au deuxième degré, technicien chimiste et technicien en comptabilité au troisième degré).

L'Athénée organise aussi des **classes d'accueil** qui permettent aux élèves en difficulté à la sortie de l'enseignement primaire d'obtenir leur certificat d'études de base (CEB) et de poursuivre des études dans notre enseignement général secondaire du premier degré.

- L'enseignement général permet principalement l'accès à l'enseignement supérieur tout en offrant au jeune la possibilité d'entrer aussi dans la vie active.
- L'enseignement technique de qualification prépare les élèves à entrer dans la vie active et leur permet aussi d'entreprendre des études supérieures.

Pour atteindre ces objectifs, nous développons une **PÉDAGOGIE ADAPTÉE**, avec des moyens et des méthodes spécifiques :

1. tous les élèves ont accès au Centre de Documentation et des Méthodes (CDM), (bibliothèque et salle multimédia) encadrés par un membre de l'équipe éducative ;
2. deux classes d'accueil (dont le nombre d'élèves est limité à 15) permettent à l'élève de combler ses lacunes et de s'adapter plus facilement à l'enseignement secondaire (apprentissage de méthodes de travail, le soutien à l'étude et le rattrapage) ;
3. en première générale, le nombre d'élèves par classe est réduit (maximum 20). La formation est centrée sur la maîtrise des compétences de base en français ;
4. en première toujours, nous organisons en collaboration avec le C.P.M.S. des formules d'aide et de soutien à l'intention des élèves qui éprouvent des difficultés d'adaptation ou de scolarité ;
5. en deuxième année, des remédiations sont organisées en français, mathématique, néerlandais et latin ;
6. une année complémentaire du premier degré (limitée à 15) est organisée prioritairement à l'intention de **nos** élèves en difficulté afin de poursuivre leurs études dans les enseignements général et technique de qualification ;
7. à partir de la troisième, les élèves qui rencontrent des difficultés peuvent bénéficier de l'aide d'étudiants de l'Université Libre de Bruxelles (tutorat ULB) qui dispensent des cours de rattrapage dans plusieurs branches de cours fondamentaux ou d'options. Dans la mesure du possible, les élèves de 1^{ères} et 2^{èmes} années bénéficieront d'une aide dans le cadre de l' « Ecole des devoirs » ;
8. les élèves, notamment ceux qui doivent subir un examen de passage, peuvent, durant les quinze derniers jours du mois d'août, s'inscrire à des cours dispensés dans les locaux de l'Athénée organisés par l'asbl « Jeunesses scientifiques » dans le cadre d'Échec à l'échec ;
9. pour les élèves de 5^{ème} et de 6^{ème} années, des informations multiples leur seront offertes afin de les aider dans le choix de leur orientation future.

L'objectif de cette pédagogie est d'amener un maximum d'élèves à atteindre les compétences et les savoirs requis pour passer dans l'année supérieure et / ou obtenir la certification et / ou la qualification finale.

Cet objectif implique aussi des actions qui développent la personnalité et la connaissance du monde extrascolaire :

1. Sorties pédagogiques, visites de musées, d'expositions, sorties au théâtre ou au cinéma, etc. .
2. Participation aux compétitions sportives interscolaires.
3. Organisation du Challenge « Martine DORCHY » (journée sportive et rencontres professeurs-élèves).
4. Diverses excursions d'un ou de plusieurs jours à l'étranger.
5. Deux jours de classes de dépaysement et de prise de contact pour les élèves de première.
6. Classes vertes et de dépaysement où les élèves de deuxième apprennent à vivre en collectivité et découvrent un environnement nouveau.
7. Des stages scientifiques afin d'éveiller et de renforcer l'intérêt des élèves de troisième scientifique et technique sciences et éventuellement des classes du troisième degré.
8. Stages d'écologie pour les élèves de sixième.
9. Un stage en entreprise, faisant partie des cours, organisé pour les élèves de sixième technique de qualification afin de les préparer à l'entrée dans la vie active.
10. Un voyage de fin d'études organisé par les élèves de sixième prévu en avril ou en mai en collaboration avec l'asbl PARAT-Forest.

Cela suppose aussi une infrastructure et des outils pédagogiques mis à la disposition des élèves, visant leur épanouissement personnel :

1. un Centre de Documentation et des Méthodes (CDM) composé d'une bibliothèque scientifique et littéraire, équipé d'outils de références régulièrement actualisés et offrant la possibilité d'une recherche personnelle sur CD-ROM et sur le Web, une salle multimédia initiant les élèves aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et un local de projection multimédia ;
2. trois salles informatiques équipées d'un matériel performant ;
3. des laboratoires scientifiques ;
4. des équipements sportifs développés.

Les couloirs et les classes sont décorés des œuvres que les élèves des années antérieures ont offertes à l'école pour l'embellir : l'Athénée continue de promouvoir le sens artistique sous toutes ses formes.

Ainsi, l'essentiel de notre projet d'établissement pourrait être résumé en deux points :

- ★ Préparer le jeune à s'intégrer dans la société par un enseignement adapté qui tient compte de la personnalité de chacun.
- ★ Préparer le jeune à exercer la citoyenneté dans une société démocratique et multiculturelle en développant sa conscience critique et en l'ouvrant au monde dans un esprit de respect et de tolérance.

Enfin, la communauté éducative veut développer ce double projet en oeuvrant en étroite collaboration avec les **ASSOCIATIONS SYMPATHISANTES** de l'Athénée que sont les asbl **Amicale** et **PARAT-Forest**, l'**Association de Parents d'élèves**, le **Fonds « Andrée Thomas »** et le **Club des Anciens**.